

**Vous souhaitez réaliser un projet d’Architecture ou/et d’Urbanisme innovant au sein du PNR des Pyrénées Ariégeoises ?**

Proposez-nous vos projets !

Dans le cadre d’un partenariat avec l’Ecole Nationale Supérieure d’Architecture de Toulouse, le PNR des Pyrénées Ariégeoises propose aux communes et communautés de communes un Atelier d’Architecture et d’Urbanisme, sur un projet concret sur lequel elles souhaiteraient s’engager.

Le but de l’Atelier est d’accueillir des étudiants-architectes pendant un semestre pour qu’ils puissent, à partir d’une problématique et d’un besoin réel, travailler avec les élus, les acteurs locaux, les habitants pour développer des propositions précises et innovantes (en matière de formes d’habitat, de performance énergétique, de valorisation des ressources du territoire, de gestion de l’espace, de mobilité…).

L’objectif de cet Atelier est d’avoir une réflexion globale sur l’aménagement des communes, et la capacité à accompagner la transition écologique et énergétique (restauration- construction, utilisation de bois local, réhabilitation, densification, aménagement des espaces publics). Les projets présentés par les étudiants, seront des outils et des exemples pour encourager l’initiative en matière d’urbanisme et de construction durable, dans les Pyrénées Ariégeoises.

Les communes et communautés de communes qui souhaiteraient être accompagnées dans leur projet par le travail d’étudiants-architectes apportant un regard neuf, attentif à leurs spécificités, et une approche à la fois pratique et inventive, sont invitées à manifester leur intérêt en répondant à cet appel à candidature.

Contactez au plus vite le PNR des Pyrénées Ariégeoises pour nous faire part de vos projets !

**REGLEMENT -** Atelier d’Architecture et d’Urbanisme

Modalités de sélection :

L’ensemble des candidatures sera soumis à un comité de sélection qui examinera les projets à travers les critères suivants :

* Intérêt patrimonial des lieux et des bâtis concernés
* Actualités et pertinence des enjeux urbains (ex. adaptation au changement climatique…)
* Volonté de mettre en valeur le bois local et /ou les savoir-faire locaux
* Place des habitants et des partenaires locaux dans le projet
* Exemplarité, capacité d’être diffusé et dupliqué
* Caractère original et/ou pouvant répondre aux évolutions d’usages, de mode de vie, de mobilité…
* Valeur éducative auprès du grand public, des élus et des professionnels

Atelier d’Architecture et d’Urbanisme :

Lieu : Commune ou communauté de communes lauréats

Durée : 6 mois

Premier ou deuxième semestre 2017-2018

Une vingtaine d’étudiants

Un encadrant de l’ENSA

Accompagnement chargées de missions du PNR

Contribution aux frais logistiques

Restitutions et productions des documents présentant les projets des étudiants

Une convention tripartite entre la commune (ou communauté de communes), l’ENSA, et le PNR sera signée pour fixer les modalités et les engagements de chacun dans le déroulement de l’Atelier.

Communication :

Cet appel à projets fait partie d’un partenariat avec l’Ecole Nationale Supérieure d’Architecture et le PNR des Pyrénées Ariégeoises en 2017-2018.

Les projets sélectionnés bénéficieront d’une mise en avant dans les supports du PNR : site internet évènements…).

Le PNR des Pyrénées Ariégeoises se réserve le droit de citer et de communiquer sur tout ou partie des projets retenus et d’utiliser les noms cités et les images pour des actions de communication.

Les lauréats s’engagent à assurer la plus large diffusion de leur projet. Ils veilleront à indiquer dans leur communication sur leur projet le logo du PNR des Pyrénées Ariégeoises, de l’ENSA et à mentionner ceux-ci dans les contacts avec tous les médias.

**Faites-nous part de vos projets ! Remplissez et retournez-nous la fiche de candidature annexée. La date limite de dépôt est fixée au jeudi 15 juin 2017. Une sélection sera faite parmi les projets.**

Vous êtes une commune du PNR ou une commune associée, une communauté de communes du PNR ?

Vous souhaitez réaliser un projet urbain ou/et architectural en faveur du développement durable?

Candidatez pour nous proposer votre projet !

Pour plus de renseignements, contactez :

*Amal Beraich au 05 61 02 71 69 ou a.beraich@parc-pyrenees-ariegeoises.fr*

*Laure Chevillard au 05 61 02 71 69 ou l.chevillard@parc-pyrenees-ariegeoises.fr*

****

**APPEL A CANDIDATURES**

Atelier d’Architecture et d’Urbanisme

**Dossier de candidature**

**COMMUNE / COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

**TITRE DU PROJET :**

**DESCRIPTION DU PROJET** :

Description générale du projet (si possible joindre plan de situation, photos) :

En quoi le projet est-il original ? Répond-il à un enjeu de la transition écologique et énergétique (adaptation aux changements climatiques, valorisation des circuits-cours, ressources locales et renouvelables, évolutions des usages et de mobilité…) ?

Partenaires (associations, habitants,…) contribuant au projet :

Mon projet valorise les ressources locales du PNR (matériaux, savoir-faire, produits, environnement, patrimoines) ; précisez de quelle manière :

Mon projet intègre un enjeu urbain (aménagement d’espaces publics, élaboration de documents de planification, requalifier les entrées de ville, les limites urbaines, redynamiser les centre-bourgs…) ; précisez de quelle manière :

**A joindre au dossier :**

* **Toute pièce utile à la présentation de votre projet : plan de situation, photos, etc.**

**Date et signature**

A retourner à Laure CHEVILLARD ou Amal BERAICH:

PNR Pyrénées Ariégeoises, Ferme d’Icart, 09240 MONTELS, ou l.chevillard@parc-pyrenees-ariegeoises.fr et a.beraich@parc-pyrenees-ariegeoises.fr